

Conseil Municipal du 31 août 2015

Etaient présents : Mmes AUZILLON, BARRIER, GONCALVES , PEREIRA OLIVEIRA, ARTUS, PEREIRA, VERGNOL et Mrs AYRAL, FOURNIER, PASCAL, LAUDOUZE, LARGERON, PAPARIC, PAPPALARDO, Mr CHAMPOUX

Secrétaire de séance : Mme BARRIER

Ordre du jour

- Suivi des travaux
- Riom Co : modification des statuts
- Achat de matériels et travaux
- Cantine : raccordements réseaux téléphone et gaz
- EPF/SMAF : nouvelles adhésions
- Rapports d'activités et de gestion : SIAD, ATMO, CNAS
- PLU : mise en révision
- Tableau des effectifs
- CLSH : recrutement intervenants, règlement intérieur, projet pédagogique
- Tarifs publics
- Remboursement trop payé
- Question diverses : SBA, Assistance informatique, WIFI 63

Approbation du procès-verbal de la séance municipale du 11 juin 2015.

Suivi des travaux

Le bâtiment de la nouvelle cantine est hors d'eau hors d'air. Le doublage des murs est terminé. Le plaquiste a pris du retard car les travaux de plomberie n'ont débuté que mi-août. La livraison au 01 novembre 2015 semble compromise. Une réunion de chantier est prévue début septembre afin de recalculer un planning.

Au cours de l'été, certains habitants du bourg de Malauzat se sont plaints de la présence de rats. La société SAPHIR a procédé à une campagne de dératisation.

Riom CO : modification des statuts

Cette nouvelle procédure de modification des statuts porte sur deux compétences optionnelles :

- compétence optionnelle C relative « aux parcs de stationnements » en lien avec la la compétence optionnelle « voirie ».
Nouveau : « **La communauté crée, aménage et entretient les parcs de stationnement reconnus d'intérêt communautaire.** »
- compétence optionnelle G relative au cinéma. Le futur espace des arts et de la culture (ancien couvent des Rédemptoristes à Riom) devrait accueillir la médiathèque, les

écoles d'enseignement artistique et des salles de cinémas. L'objectif est d'augmenter l'attractivité du territoire et de redynamiser le centre de Riom.

Nouveau : « **La communauté est compétente pour la création, l'aménagement et le fonctionnement d'un établissement cinématographique.** »

Par délibération du 18 juin, le Conseil Communautaire s'est prononcé favorablement en faveur de l'intérêt communautaire de l'établissement cinématographique et à approuvé les modifications statutaires.

A l'unanimité, le conseil approuve l'ensemble de ces dispositions.

Achat de matériels et travaux

- Achat de deux vitrines d'affichage : une pour les enseignantes et une pour l'Association des Parents d'Elèves pour 811.20 € TTC
- Achat d'ustensiles de cuisines (robots, vaisselles...) pour 3 872.65 € TTC.
- Suite à des travaux de rénovation chez un particulier sis Impasse de la Forge, un coffret électrique EDF implanté sur la voirie doit être déplacé. La commune propose d'en assurer conjointement le financement avec le propriétaire sur la base de 50 % chacun, soit 2 281 € pour la commune.
- Achat de matériels et terrassement pour la réalisation de différentes clôtures sur les espaces verts sis Champ des Granges, La Garenne et vers le terrain Foulibot, moyennant un cout de 4 062.76 €.
- Dans l'hypothèse d'une création d'une quatrième classe (rendu de la commission le 4 septembre), nous devons prévoir une location d'un bâtiment modulaire « ALGECO » dont le devis est de 10 018.8 € TTC pour un an, auxquels il faudra rajouter le cout de démontage et le transport de retour.

A l'unanimité, le conseil approuve l'ensemble de ces achats ou location.

Cantine : raccordements réseaux téléphones et gaz

La nouvelle cantine doit être raccordée aux réseaux « téléphonique et gaz » moyennant 2 875.18 €.

A l'unanimité, le conseil approuve l'ensemble de ces devis.

EPF/SMAF : nouvelles adhésions

Mr le Maire expose que les communes de Coutansouze (03), Montmarault (03), Craponne sur Arzon (43), Massiac (15), Saint Etienne de Maurs (15) et les communautés de communes de Pays de Salers (15), Pays de Mauriac (15) et les syndicats Intercommunal d'Adduction d'eau de la Région de Mauriac (15), des Eaux de Drugeac Saint Bonnet de Salers (15) ont demandé leur adhésion à l'EPF SMAF. L'assemblée générale de l'EPF et le conseil d'administration a donné un avis favorable.

Le conseil municipal donne son accord à ces adhésions.

Rapports d'activités et de gestion : SIAD, ATMO, CNAS

Le conseil prend acte des rapports d'activités de gestion de ces trois entités pour 2014 qui sont à disposition au secrétariat de mairie.

PLU : mise en révision

Le PLU doit être mis en cohérence avec le SCOT du Grand Clermont et le PLH de Riom Communauté. De plus, des particuliers ont sollicité des modifications de zonage.

A l'unanimité, le conseil autorise Mr le Maire à lancer cette procédure.

Tableau des effectifs

Suite à l'avis favorable du CTP du 11 juin 2015 concernant deux postes d'adjoint technique (suite changements de temps de travail), le conseil approuve la mise à jour du tableau des effectifs.

CLSH : recrutement intervenants, règlement intérieur, projet pédagogique

Le CLSH a besoin comme les autres années d'intervenants pour les activités sportives et culturelles. Changement cette année avec l'ouverture du CLSH le mercredi après-midi. Par conséquent nécessité de créer un poste de Direction du CLSH qui requiert un diplôme BAFD. Nous proposons de prendre l'association GE Sport pour animer toutes les activités sport de l'école, du CLSH, ainsi que les fonctions de directeur CLSH.

Le nouveau règlement intérieur du Centre de Loisirs est modifié en conséquence pour la nouvelle année scolaire 2015-2016.

A l'unanimité, le conseil approuve ces propositions.

Tarifs publics

Le Conseil approuve la proposition du maire de limiter la hausse des tarifs (cantine et garderie scolaires, concessions de cimetière ...) à 1%.

Exception faite pour :

- Saint-Genès l'Enfant, les tarifs du m³ de l'eau et de la location du compteur d'eau sont relevés de 5% en vue de constituer une marge d'autofinancement pour une rénovation à moyen terme des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement.

José Fournier s'abstient sur le sujet, les autres membres émettent un avis favorable.

Remboursement trop payé

Un trop perçu sur le contrôle des branchements des eaux usées et des eaux pluviales de 6 € a été constaté. En effet la facturation de la part de la SEMERAP était erronée.

A l'unanimité, le conseil approuve le remboursement.

Questions diverses

- Mr le Maire informe que le SBA a prévu un réunion d'information le 16 septembre à Ennezat pour les élus à propos de la redevance incitative.
- Mr le Maire informe que le contrat d'assistance informatique avec le centre de gestion arrive à terme en fin d'année. Et après !

- Mr le Maire informe que le Conseil départemental 63 propose d'installer des bornes WIFI dans les communes.
- Mr le Maire informe que des devis sont en cours pour le columbarium et la réfection de la salle polyvalente.
- Anne Marie Goncalves informe qu'elle a été sollicitée par la ville de Châteaugay pour mettre en place une commission jumelage avec le Portugal.
- Pierre Pappalardo fait remarquer que la Départemental « Route de Marsat » est très dangereuse. Mr le Maire propose de demander une réunion au Département.
- José Fournier informe des problèmes survenus au cours de ces dernières semaines : proliférations de chats, d'arbres non élagués et des dépôts sauvages du « point propre de St Genès ». Le secrétariat a interpellé à plusieurs reprises.

Fin de séance à 22 heures.

Le Maire de MALAUZAT

Jean-Paul AYRAL